

## **LA DIRECTION SNCF ORGANISE LE DÉMANTÈLEMENT... ... LES PREUVES !**

SUD-Rail a pu consulter un compte-rendu d'une réunion entre le ministère des Transports et la SNCF en vue du passage du texte au Sénat et la rédaction des amendements du gouvernement...

C'est une preuve incontestable que l'objectif de Pépy qui est bien d'aller encore plus loin que le projet de loi et de créer les conditions d'une privatisation rapide et totale de l'entreprise publique !

Alors que le gouvernement annonce que SNCF restera publique et que le président PEPY relaie cette « évidence », en coulisse, ils travaillent à des amendements à confier aux sénateurs, pour que le pacte social intègre davantage les principes d'une filialisation par morceaux, d'une privatisation de ce qui est rentable et l'abandon des lignes TER après une pseudo étude ; extrait :

### Ø Incessibilité des titres

- Amendement proposé par le cab : Prévoir l'incessibilité. Nous avons insisté sur la nécessité de le restreindre au niveau de la holding.

Alors que le 1<sup>er</sup> ministre et Macron s'engagent devant l'ensemble des français en disant que SNCF restera publique, la direction SNCF insiste pour que les branches Mobilités, Réseau et logistique ne bénéficient surtout pas de cette « incessibilité » ...

Cet extrait du compte-rendu le montre bien, aujourd'hui, la volonté de l'État va bien dans le sens d'une vente à la découpe de l'entreprise publique ... quitte à travestir le discours du gouvernement, à mentir à l'ensemble des cheminots, des usagers et à l'opinion publique en déclarant l'inverse, notamment sous l'impulsion de son président, dans la propagande interne SNCF et dans les médias.

## **La direction SNCF ment, triche et manipule... Le gouvernement, donneur d'ordres, est-il complice ?**

Dans cette partie, la direction SNCF se plaint que la rédaction de la Loi l'empêche de filialiser les activités de l'entreprise, notamment les TER !

Peu importe, Pepy propose lui-même de réécrire la Loi pour pouvoir le faire !

### Ø Filialisation

- Amendement proposé par SNCF : rédaction actuelle des missions de Mobilités empêche la filialisation de TER au niveau de Mobilités et de la holding. C'est pourquoi il est nécessaire de modifier les articles L.2101-1 sur les missions de SNCF et L2141-1 sur les missions de Mobilités. Cab n'est pas convaincu que ce soit nécessaire à 1<sup>ère</sup> vue => DGITM instruit le sujet.

Alors que gouvernement et direction SNCF stigmatisent les grévistes et avancent que les déclarations sur le risque de privatisation et du démantèlement du service public ferroviaire sont fantaisistes, nous savons aujourd'hui que ce risque est bel et bien réel et qu'ils ont menti à la population, aux élus et aux cheminots !

La Fédération SUD-Rail condamne ce mensonge « d'État » et en appel à la mobilisation la plus large pour faire reculer le gouvernement et ses porte-flingues qui ont décidé d'en finir avec l'entreprise publique... **Aujourd'hui, PEPY doit partir, le gouvernement doit revoir sa copie !**

# Pour les dirigeants... circulez, il n'y a rien à voir !

## 0 Inclusion des parties prenantes dans la gouvernance

- Amendement initialement proposé par le cab : mise en place de conseils d'orientation pour SNCF, SNCF Réseau et SNCF Gares (réponse notamment à l'amendement de RdF). Nous avons alerté sur le risque de surenchère si l'on commence l'examen au sénat avec cette amendement. Les parties prenantes voudront certainement aller au-delà.

- Il est finalement convenu de :

- o Attendre de voir les amendements qui tomberont au sénat pour éventuellement proposer un amendement au rapporteur.
- o Ne pas retenir l'amendement initial du cab mais plutôt de modifier le 1° bis a) comme suit :

« 1° bis (nouveau) Fixer les conditions de fonctionnement du groupe public constitué par la société nationale SNCF et ses filiales, en prévoyant notamment :

Les modalités de gouvernance du groupe public unifié visé à l'article L.2101-1 de la société nationale SNCF, en veillant à garantir la représentation adaptée des parties prenantes, notamment des collectivités territoriales et des usagers ; »

Pour les dirigeants SNCF, hors de question que les élus viennent mettre le nez dans la gouvernance ou l'organisation de l'entreprise, que les régions puissent remettre en cause les mauvaises décisions ou imposer d'autres choix !

Une preuve de plus que peu importe les exigences des donneurs d'ordres, des cheminot-e-s ou de leurs organisations syndicales : Au final, c'est bien la SNCF et ses dirigeants qui doivent avoir le dernier mot ! Il est beau le service public à la mode PÉPY !

=> Vérifier que le terme de « gouvernance » ne renvoie pas nécessairement à des instances décisionnelles et permet la mise en place d'une instance consultative => Dirstrat

## Le gouvernement et le président de la SNCF sont discrédités, PÉPY doit partir !

Quel est le crédit de ce gouvernement dont le projet est bel et bien de mettre à bas l'entreprise qu'il dirige, quitte à mentir ?!

Comment maintenir en place un dirigeant, aux ordres, qui a menti, qui a triché... et qui, après avoir volontairement flingué le Fret ferroviaire au profit de la route, veut maintenant privatiser l'entreprise publique, remettre en cause le statut pour l'ensemble des cheminots avant de les vendre au plus offrant !

## Le gouvernement doit en tirer les conséquences ! ... et retirer le pacte ferroviaire !

Le 1<sup>er</sup> ministre, dont les manœuvres sont mises à jour, doit en tirer toutes les conséquences dans la gouvernance de l'entreprise publique et retirer le pacte ferroviaire pour négocier une autre réforme : celle d'une réelle réintégration du système ferroviaire, sur les plans juridiques et organisationnels ; celle de la réinternalisation de l'ensemble des filiales dans une seule entreprise, mais également des métiers du ferroviaire (*restauration ferroviaire, manutention ferroviaire, services en gare,...*) dans une convention collective au moins égale au statut et à la réglementation SNCF.

Le contre-projet de la Fédération SUD-Rail est viable, socialement, économiquement et écologiquement ambitieux pour les usagers, les cheminots et le service public !

**Maintenant, il va falloir que le gouvernement entende les revendications des grévistes et écoute le refus massif des cheminots, inévitablement confirmé lors du VOT'Action organisé du 14 au 21 Mai, parce que tant qu'ils n'y répondront pas, nous continuerons le combat !!!**

FEDERATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75

@ : sud.rail.federation@gmail.com

FACEBOOK : @sudrailofficiel

FAX : 01 42 43 36 67

INTERNET : www.sudrail.fr

TWITTER : @Fede\_SUD\_Rail

